

La conférence de presse de Robert Schuman

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/la_conference_de_presse_de_robert_schuman-fr-8b181c8b-ae83-4835-9343-d2ade4071c32.html

Date de dernière mise à jour: 07/07/2016



La conférence de presse de Robert Schuman

Le 9 mai 1950, [la conférence de presse](#) donnée par Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, se tient à 18 heures dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay à Paris. Plus de deux cents journalistes français et étrangers ont été convoqués pour assister à la déclaration du ministre français sur la mise en commun du charbon et de l'acier. Mais prévenus en dernière minute, bien peu auront effectivement la possibilité d'être présents. Seuls les journalistes basés à Paris se sont déplacés. Aucun photographe n'assiste à l'événement. De même, ni la radio ni la télévision ne sont présentes. Ce qui, pour l'anecdote, obligera Schuman à enregistrer plus tard son fameux discours pour que la postérité puisse en garder la trace. Ainsi, [la photo](#), couramment utilisée pour illustrer l'événement, est celle prise le 20 juin lors de l'ouverture des négociations du plan et ne date pas du 9 mai 1950.

Texte : Déclaration de Robert Schuman (Paris, 9 mai 1950)

Robert Schuman, Pour l'Europe: extrait sur le choix du charbon et de l'acier

Sur le plan économique, le charbon et l'acier constituent des produits de base tout à fait essentiels. Le charbon demeure la source d'énergie la plus utilisée et le gouvernement français, soucieux de moderniser ses structures industrielles lourdes, mesure combien les industries sidérurgiques de l'est de la France ont un besoin impératif d'approvisionnements importants en charbon, notamment celui de la Ruhr.

La création d'un «pool» européen du charbon et de l'acier doit donc permettre à la France de faire face aux risques de pénurie en Europe et de couvrir en même temps ses besoins de matières premières en dépit de la disparition prévisible de l'Autorité internationale de la Ruhr.

Plus généralement, le plan Schuman vise aussi à augmenter la production de charbon et d'acier en Europe afin de dynamiser l'expansion économique dans son ensemble. Il laisse aussi entrevoir une réduction notable des prix de production et de vente.

D'un point de vue politique, le plan Schuman postule que l'intégration de l'Allemagne dans une structure européenne permanente constitue le meilleur moyen de la rendre inoffensive à l'égard de ses voisins et d'assurer du même coup la paix en Europe. Il permet en effet d'améliorer les relations franco-allemandes autour d'intérêts communs tout en créant un climat de coopération en Europe, car il place l'Allemagne sur un pied d'égalité, élément symbolique de première importance. De même, le renforcement de l'antagonisme entre les deux blocs fait craindre un nouveau conflit mondial et certains voient dans l'émergence d'une 3e force une solution possible.

La France considère que les organisations européennes existantes à la fin des années 1940 ne fonctionnent pas de manière satisfaisante. Elle décide donc d'agir en formulant une proposition originale et concrète qui repose sur la mise en commun de la production du charbon et de l'acier en Europe.

L'indépendance de la Haute Autorité, organe supranational qui assure la mise en œuvre du pool charbon-acier européen, se veut par ailleurs une réponse originale aux tentatives d'égoïsmes nationaux. Qui plus est, les États-Unis, très soucieux du relèvement économique et militaire de l'Europe occidentale, pressent la France à prendre une initiative décisive afin d'unifier l'Europe pour faciliter la distribution des aides du plan Marshall.